Le cinquiesme jour de fevrier 1678
a esté baptisé par moy soussigné le fils
de Jacques a guillaume par le commandement
de monsieur le curé de maniquerville
a cause de sa maladie une fille de volure
et pierre bellier et brethieille et marguerite
delamey et maniquerville lesquels mariages
paroisse lesd. bellier ya reconnu et confessé
estre de sa volonté ainsy qu'il apparoist par
son seing cy attaché lesquels a esté nommés
et baptisés par adrian fleury et cecile et susanne
drieu veufve de pierre bellier et une de leurs
filles prise des susdits enfants

Cecile adrian fleury

Cecile susanne drieu

Cecile de la gabelle alain

Marguerite de la mey